Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 14 décembre 2015

Résolution n° 2015/34 – CA

Budget rectificatif n° 3-2015

Le Conseil d'Administration,

approuve le budget rectificatif n° 3 de l'exercice 2015.

La décision modificative votée s'élève à:

Section de fonctionnement
Dépenses : 7 205 €
Recettes : 7 205 €

Section d'investissement
Dépenses : 300 000 €
Recettes : 300 000 €

Le Président du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le Directeur

Bertrand GALTIER

Parc national des Ecrins : Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr